

---

## Mise à jour sur les travaux de la phase II du projet de bancs d'essai dans une optique de gestion intégrée face aux enjeux liés à l'érosion côtière.

---

Îles-de-la-Madeleine, le 29 juillet 2013 – La seconde phase du projet de Bancs d'essai, ayant été amorcé par le Comité ZIP des Îles en 2012, suit son cours depuis le 27 mai dernier et se poursuivra jusqu'en décembre. Mme Marie-Hélène Bénéard-Déraspe, secondée par Mme Suzie Jomphe, respectivement chargée et technicienne de projet, mènent les activités ciblées en étroite collaboration avec les partenaires (scientifiques, ministères, municipalité, organismes, citoyens) afin de poursuivre les réflexions et de réaliser des aménagements permettant de faire face aux enjeux liés à l'érosion côtière. L'initiative se base sur les actions menées localement dans le but de tester des méthodes d'intervention intégrées et écosystémiques qui favoriseraient la gestion durable du littoral.



L'an dernier, trois zones ont été ciblées afin de tester des structures souples visant à diminuer les effets de l'érosion sur les plages soit; à la Dune du Sud derrière le Centre de gestion de matières résiduelles à Havre aux Maisons, à la Plage de la Garderie à Cap-aux-Meules ainsi qu'à la Plage de Portage-du-Cap sur l'île de Havre-Aubert. Les travaux de suivi réalisés à ce jour laissent entrevoir des résultats plutôt intéressants, puisque les installations s'avèrent, pour la plupart, très efficaces.



En plus d'effectuer un suivi rigoureux des installations, des travaux supplémentaires ont été entrepris dans les zones ciblées selon les recommandations émises l'été dernier. Grâce au support technique d'Attention Fragiles, nous avons effectué une plantation d'ammophile à ligule courte dans une portion de la brèche située à la Dune du Sud afin de stabiliser le sable qui s'y était accumulé. Deux étages de casiers y étaient complètement ensevelis sous le sable. D'autres casiers ont été ajoutés dans une autre section de la brèche, où presque un étage complet était ensablé. Après avoir reçu les autorisations d'usages, nous avons bénéficié de l'implication de deux membres du Club VTT des Îles ainsi que d'une jeune stagiaire d'un jour par le biais du programme *Jeunes en action* du Carrefour Jeunesse Emploi des Îles. Grâce à leur aide, nous avons transporté 102 nouveaux casiers entre les installations de Réutilites et la brèche. Des travaux de mise à niveau des installations ont été réalisés dans les deux autres secteurs et des fagots furent installés afin de colmater une nouvelle brèche à la Plage de la Garderie. Dans cette même zone, bien qu'une clôture au sentier du Littoral mène à un escalier d'accès à la plage, la circulation hors sentier nous semble relativement importante, accentuant ainsi le phénomène d'érosion dans ce secteur.



Parmi les activités qui sont à venir, notons : des réflexions avec les instances responsables quant aux possibilités d'amélioration de la signalisation de l'accès à la Plage de la Garderie et aux travaux à préconiser pour la troisième phase du projet en 2014, la réalisation d'un sondage auprès des villégiateurs quant aux perceptions et aux mesures à préconiser pour minimiser l'érosion, ainsi que la tenue d'une campagne de sensibilisation auprès de la population.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires financiers et techniques, sans lesquels la réalisation de la phase II de ce projet n'aurait pas été possible, soit : le ministère de la Sécurité publique, le *Programme de mise en valeur du milieu forestier-Volet II\**, le Fonds d'aide au développement du milieu des Caisses Desjardins des Îles, le Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Les Îles, le Fonds régional en Environnement du Conseil Régional de l'Environnement Gaspésie-Les Îles, Service Canada, l'Agglomération des Îles, le Centre de recherches sur les milieux insulaires et maritimes, le Campus collégial des Îles, Attention Fragiles, Transports Québec, le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR, Stratégies Saint-Laurent, l'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, le ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, ainsi que Diffusion communautaire des Îles-CFIM.

**\*Partenariat à confirmer**

*Le Comité ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire) des Îles-de-la-Madeleine est un organisme environnemental de concertation, à but non lucratif, qui fait partie d'un réseau québécois de 13 comités ZIP. Il a pour rôle principal de promouvoir la connaissance du Saint-Laurent (fleuve, tributaires et golfe) et de favoriser des initiatives locales de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, compatibles avec un développement durable.*

**Source et informations :**

Marie-Hélène Bénard-Déraspe, Chargée de projet

«Bancs d'essai dans une optique de gestion intégrée face aux enjeux liés à l'érosion côtière»

**Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine**

[mhbenard@zipdesiles.org](mailto:mhbenard@zipdesiles.org), téléphone : 418-986-6633